

Communiqué de presse
de Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille
Le 26 janvier 2017

Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, annonce sa volonté de regrouper ses services dans le bâtiment Biotope

La Métropole Européenne de Lille (MEL) envisage depuis plusieurs mois une relocalisation de ses services dans un nouveau siège. Logée aujourd'hui dans son siège historique vieillissant et à l'étroit au regard de l'étendue des compétences qui lui sont conférées depuis 50 ans, la MEL est contrainte d'investir dans des nouveaux locaux.

Un premier projet de relocalisation sur son site historique, dans une nouvelle tour de bureaux a été étudié. Elle permettrait de regrouper dans un siège unique l'ensemble des services aujourd'hui dispersés dans plusieurs bâtiments en location sur le secteur d'Euralille.

La mise sur le marché récente du bâtiment Biotope, conçu à l'origine pour garantir l'accueil de l'Agence Européenne du Médicament, offre une opportunité exceptionnelle de relocalisation pour la MEL. Situé entre le siège de la Région Hauts de France et le Grand Palais de Lille, il correspond aux besoins de la MEL en matière de localisation.

D'une surface de près de 30 000 m² sur 7 étages, il sera l'un des plus grands bâtiments de bureaux sur Lille. Exemplaire et ambitieux en matière de qualité environnementale, il sera labellisé BREEAM, WELL, E+C-, Biodiversity et Wiredscore.

L'architecture et la fonctionnalité résolument « design » du bâtiment Biotope permet à la MEL d'engager ses services, à très court terme, dans une nouvelle dynamique portée par la « Capitale mondiale du design 2020 ».

« Je vous l'annonce aujourd'hui, je proposerai au Conseil du 23 février la décision d'en faire notre futur siège. Je parlais d'opportunité. En fait, je devrais plutôt parler d'opportunités au pluriel. La qualité du bâtiment, sa localisation et la date de livraison à court terme sont évidemment des éléments centraux de cette prise de décision. Mais ils ne sont pas les seuls. C'est aussi une décision qui offre un meilleur confort pour tous, génère une vraie simplification logistique et engendre des économies financières. En effet, en reconstruisant sur le site même de la rue du Ballon, nous gardions notre localisation historique mais nous engageons un chantier d'une réelle complexité avec de nombreux aléas. Il nous fallait penser des déménagements temporaires pour les agents dont les bâtiments étaient détruits en premier. Ceci a un coût financier, mais aussi, et surtout, cela engendre des déménagements répétés et pour les agents restant dans les autres bâtiments, c'est la contrainte de venir travailler au milieu des grues et du chantier. », a déclaré ce jour Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, lors de la cérémonie des vœux aux agents.



© Keurk

Le Biotope s'impose en souplesse, dans une ondulation faite de verre, de lumière et de végétation. Avec ses 30 000 m² de bureaux et de salles de réunion, son atrium, son espace type auditorium, son espace de restauration, ses terrasses végétalisées en toiture et ses places de parking, il offre toute la fonctionnalité nécessaire aux activités de la Métropole Européenne de Lille. L'apport abondant en lumière naturelle, les espaces de travail spacieux et confortables, les espaces de détente végétalisés intérieurs et extérieurs et la conception bioclimatique contribueront au bien-être de ses collaborateurs.

Le groupement

Maîtrise d'ouvrage : Linkcity

Ingénierie et construction : Bouygues Bâtiment Nord-Est

Architectes : Henning Larsen (Copenhague) et Keurk (Lille)

Le visuel haute définition est disponible sur demande.

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, énergie, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

Contacts presse :

Constance Tembremande

Conseillère Spéciale du Président

M ctembremande@lillemetropole.fr

T 06 66 83 68 61

